



Fédération Française de **Boxe**  
Commission Nationale de **Boxe Féminine**



**Miss Boxing Event 1**

**BULLETIN INDIVIDUEL**

La Boxeuse :

**D'ENGAGEMENT**

<i>NOM et Prénom</i>
----------------------

Née le : .....

--	--	--	--

Licence n°

--	--	--	--	--	--

*1 lettre et 5 chiffres*

Palmarès dans un autre sport de combat : .....

**(Toutes fausses déclarations pourra entrainer l'exclusion de la participante du Miss Boxing Event 1 et du LBT 2018)**

Club : .....

Entraîneur / téléphone : .....

Adresse mail : .....

Comité régional : .....

- avoir pris connaissance du règlement du *Miss Boxing Event 2* et en accepter les conditions,

- présenter sa candidature pour participer au *Miss Boxing Event 2* :

Date de l'engagement : ..... 2017.

Catégorie

De poids

--	--

**Kg**

Poids Réel

		,		
--	--	---	--	--

**Kg**

Signature des parents ou du tuteur légal

Signature du Président d'association

--

--



# Fédération Française de Boxe

## Commission Nationale de Boxe Féminine



### Réservation des repas (Facultatif)

Joindre un chèque correspondant au montant du nombre de repas réservés.

**RAPPEL : AUCUNE RESERVATION NE POURRA ETRE FAITE SUR PLACE**

	MIDI	SOIR	PRIX UNITAIRE	TOTAL €
<b>BOXEUSE(S)</b>				
17/12/2016			10€	
18/12/2016		XXXX	10€	
Panier repas				
<b>ENTRAINEUR(S)</b>				
17/12/2017			10€	
18/12/2017		XXXX	10€	
Panier repas				

#### Pour les boxeuses :

La fédération Française de Boxe prendra en charge les repas des boxeuses du samedi midi et soir et dimanche midi (le dimanche midi un panier repas sera proposé).

Pour éviter les réservations inutiles et le gaspillage :

Si les clubs souhaitent que les boxeuses prennent leur repas au CREPS il leur sera demandé de joindre un chèque de caution correspondant au nombre de repas réservés. Ce chèque sera remis aux clubs le dimanche avant le départ, si elles ont pris les repas réservés au CREPS, dans le cas contraire le chèque sera encaissé.

#### Pour les entraîneurs :

Il est possible de prendre les repas au C.R.E.P.S. de Nancy pour 10€ par repas sur réservation du samedi midi au dimanche midi (le dimanche midi un panier repas sera proposé).

Il est donc demandé à chaque club d'indiquer le nombre de repas qui sera pris sur place et de verser la totalité de la somme par chèque à la Fédération Française de Boxe.

## POINTS PARTICULIERS

### ENGAGEMENT PAR CATEGORIES DE POIDS ET POIDS REEL

#### FORFAITS

En cas de forfait survenant à moins de 14 jours de la date du Miss Boxing Event (17 Décembre 2017), il pourra s'ajouter à la pénalité financière de 100€ (le chèque de caution sera encaissé) et au 28 jours d'interdiction de compétition, l'impossibilité de s'inscrire sur le Ladies Boxing Tour 2018. La CNBF se réserve le droit de statuer sur tous les cas de forfait.

#### BULLETINS INDIVIDUELS D'ENGAGEMENT

Pour toutes les boxeuses : un bulletin individuel d'engagement doit être rempli complètement, signé par le tuteur légal de la Boxeuse, le Président d'association qui engage la boxeuse et accompagné d'un chèque de caution de 100€, le tout doit être joint au dossier d'engagement adressé à la FFB. La candidature des boxeuses pour lesquels

**Un dossier d'engagement incomplet ne sera pas retenu.**

**NB : le chèque ne sera encaissé qu'en cas de forfait.**

Le règlement du *Miss Boxing Event 2* est consultable sur le site internet de la FFB : [www.ffboxe.asso.fr](http://www.ffboxe.asso.fr)